

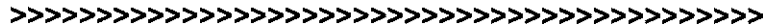
REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le deux décembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du lundi 23 novembre 2020, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

COMMUNE DE CONFOLENS

Etaient présents :

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 22
Excusés-Absents : 05
Délégations : 03

M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, Mme DUMASDELAGE Chantal, M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Suzanne, Mme BARRY Marie-Christine, M. CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury.

Date de Convocation :
Lundi 23 novembre 2020

Excusé(e)s / Absent(e)s : Mme DEVAINE Colette, Mme SIMON Sandrine, Mme SOULAT Séverine, Mme BOURDIER Elise, M. FELIX Gaël,

Date d'affichage :
Lundi 23 novembre 2020

Délégations : Mme SIMON Sandrine à M. LEBRET Hubert, Mme SOULAT Séverine à Mme FAYET Margot, M. FELIX Gaël à M. DEVAINE Justin.

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2020/12/02
N°14

14-Aménagement du territoire – Convention cadre pluriannuelle Revitalisation du Centre-Bourg

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, le projet de convention cadre pluriannuelle « Revitalisation du centre-bourg ».

Située au cœur de la Charente Limousine, la commune de Confolens est un pôle structurant qui rayonne sur un bassin de vie rural et dont l'aire d'influence dépasse les limites départementales.

Petite cité de caractère connu et reconnu, elle est une cité de confluences culturelles qui attire des dizaines de milliers de touristes pendant la saison estivale.

Néanmoins, elle est en déclin démographique avec un Cœur de Ville qui se vide de ses habitants, se précarise et dont le dynamisme commercial est à relancer.

Soucieuse de faire de son cœur de ville un espace à vivre et attractif, la commune de Confolens en partenariat avec la Communauté de Communes de Charente Limousine souhaite engager un projet de revitalisation. Ce projet est l'expression de la volonté politique des élus communautaires et communaux qu'il s'agit aujourd'hui de traduire d'une manière opérationnelle.

La commune de Confolens et la Communauté de Communes de Charente Limousine ont souhaité répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs ».

Par délibération du 12 avril 2019, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a adopté un dispositif en faveur de la revitalisation des centres-bourgs en complément de ses politiques sectorielles mobilisables

AR PREFECTURE

016-200054047-20201202-2020_12_02_14-DE
Reçu le 04/12/2020

pour de tels projets. La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite ainsi mettre en œuvre un soutien spécifique en faveur des villes et bourgs (centres villes des villes centres des petits et moyens pôles urbains – INSEE) confrontées à des problématiques de dévitalisation manifestes.

Afin de préciser les objectifs du soutien régional pour la future mise en œuvre du projet de revitalisation du centre-ville de Confolens une convention cadre a été élaborée. Elle expose l'intention des parties de s'inscrire dans les orientations régionales adoptées pour conforter les fonctions de centralité de Confolens et précise leurs engagements réciproques

Les Axes stratégiques opérationnels qui seront soutenus par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine sont :

- L'Ingénierie de projet.
- Les Mutations d'îlots stratégiques du centre-bourg
- Soutien à l'adaptation du commerce et de l'artisanat, aux mutations du secteur en centre-bourg
- Soutien au travers de projets innovants favorisant l'émergence de nouvelles formes d'activités, de commerces et de services de centralité
- Mobilisation des politiques sectorielles régionales

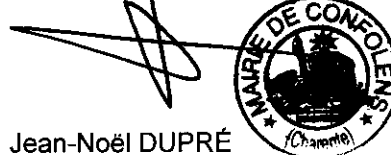
La présente convention est conclue pour une durée de 4 ans.

La Commission Finances, partenariat institutionnel et services publics a émis, le 16 novembre 2020, un avis favorable à ce projet de convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve l'engagement de la commune au dispositif Régional « Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs » et ce en partenariat avec la Communauté de Communes de Charente Limousine.
- Approuve les termes de la convention qui est annexée à la présente délibération,
- Autorise M. Le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer ladite convention et tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 03 décembre 2020



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens